



# Elaboration du SAGE Baie de Lannion

*Note de synthèse*

Année 2015

**Réalisé avec le concours financier de :**

Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
Conseil Régional de Bretagne  
Conseil Départemental des Côtes d'Armor  
Lannion-Trégor Communauté  
Communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre  
Ville de Lannion  
Commune de Guerlesquin  
Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Baie  
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Traou Long  
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouïéro  
Communauté de commune de Bourbriac  
Communauté de communes de Callac-Argoat  
Morlaix Communauté  
Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Goaz Koll  
Commune de Louargat  
Commune de Ploubezre  
Commune de Ploumilliau  
Commune de Belle-Isle-en-Terre  
Syndicat intercommunal du Léguer

## ELABORATION DU SAGE BAIE DE LANNION – ANNEE 2015

---

L'année 2015 a été marquée par l'élaboration des scénarios et de la stratégie du SAGE baie de Lannion. Cette phase permettra de définir les objectifs et les orientations du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques et les règles du Règlement permettant d'atteindre ces objectifs. La stratégie sera soumise au vote de la commission locale de l'eau le 18 janvier 2016.

Par ailleurs, des études complémentaires ont permis de compléter le réseau de suivi de la qualité d'eau sur les ruisseaux côtiers des bassins versants de la Lieue de Grève (produits phytosanitaires) et à l'aval d'anciens sites de prospection minière (éléments radiologiques), de construire un outil de simulation permettant de lier les débits sortants du plan d'eau de Guerlesquin et la qualité du cours d'eau du Guic (bureau d'étude GeoHyd) et de poursuivre les inventaires des zones humides sur les communes concernées par le SAGE Baie de Lannion.

En 2016, le travail doit être poursuivi :

- rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du Règlement, du rapport environnemental et du rapport de présentation et accompagnement jusqu'à l'approbation du SAGE,
- accompagnement juridique à la rédaction du SAGE,
- inventaires des zones humides,
- lancement d'une étude sur la préparation de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur les territoires des SAGE Argoat, Trégor Goëlo, SAGE baie de Saint Briec et SAGE baie de Lannion.

### Sommaire

<b>1. Elaboration du SAGE baie de Lannion : scénarios exploratoires et stratégie .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Inventaires des zones humides .....</b>	<b>2</b>
<b>3. Etude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Etude sur les modalités de gestion des zones humides .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Réseau de suivi de la qualité « eau » .....</b>	<b>6</b>
<b>6. Communication .....</b>	<b>7</b>
<b>7. BILAN 2015 .....</b>	<b>8</b>

## **1. Elaboration du SAGE baie de Lannion : scénarios exploratoires et stratégie**

Les membres du Bureau se sont réunis quatre fois pour élaborer les scénarios exploratoires qui ont été présentés et validés par la Commission Locale de l'Eau le 15 juin 2015.

A partir de ces scénarios, les membres du Bureau ont choisi des orientations stratégiques d'ambitions différentes en fonction des enjeux et des thématiques. Ainsi, l'esprit général de la stratégie voulue pour le SAGE Baie de Lannion s'appuie sur le scénario exploratoire de troisième niveau (« Pacte territorial, un projet de gestion intégrée de l'eau dans le territoire »), dans lequel l'intégration de l'eau et de la qualité des milieux est une composante majeure du développement du territoire de la Baie de Lannion, et transversale à toutes les politiques publiques (tourisme, éducation, urbanisme, collecte des déchets,...).

Néanmoins, du fait d'une situation initiale bonne voire très bonne et de programmes d'actions volontaristes déjà en cours dans les contrats de bassins versants, c'est le quatrième niveau de scénario exploratoire (« Excellence environnementale et anticipation du changement climatique ») qui est privilégié pour certains enjeux ou sous-enjeux (lutte contre les pollutions bactériologiques, maintien du bon état des milieux aquatiques).

Deux réunions intermédiaires en Commission Locale de l'Eau ont permis aux membres du Bureau d'affiner les orientations stratégiques du SAGE baie de Lannion.

Avant la validation finale, prévue le 18 janvier 2016, le Président de la CLE a souhaité que la stratégie soit présentée aux maires, aux EPCI et aux Pays concernés par le SAGE baie de Lannion. Cette réunion d'information a eu lieu le 21 décembre 2015.

La stratégie sera soumise au vote de la commission locale de l'eau le 18 janvier 2016.

**La stratégie du SAGE baie de Lannion est téléchargeable sur le site internet**  
<http://www.sage-baie-lannion.fr/index.php/actualites>

## **2. Inventaires des zones humides**

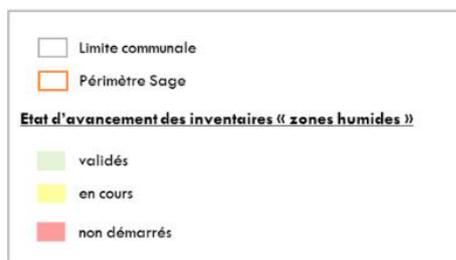
La commission locale de l'eau a fixé comme objectif la réalisation de l'ensemble des inventaires des zones humides sur le périmètre du SAGE baie de Lannion d'ici l'approbation du SAGE, soit fin 2017.

Depuis fin 2013, les inventaires des zones humides sont réalisés dans le cadre d'une étude complémentaire à l'élaboration du SAGE sur les communes non concernées par les programmes d'actions des comités de bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève.

En 2015, ont été finalisés et validés les inventaires sur les communes de Ploubezre, Trégastel et Tonquédec.

Les inventaires ont démarré sur les communes de Plouaret, Ploumilliau, Louargat, Pont-Melvez, Vieux-Marché et Trégrom et se poursuivront en 2016.

En 2017, les inventaires sur les communes de Plounevez-Moedec, Bulat-Pestivien, Gurunhuel et Maël-Pestivien devraient être finalisés.



Source: CBVLG, AVL, CB VL, SAGE BL, JGB, SMEGA, communes  
 Conception : Lannion-Trégor Communauté, SAGE Baie de Lannion 2015

**Carte : Etat d'avancement des inventaires des zones humides sur le périmètre du SAGE baie de Lannion – décembre 2015 (source : AVL, CBVL, CBVLG, SAGE BL)**

Communes	état d'avancement	Réunion d'information	Mise en place du groupe communal	Groupe communal restitution	Consultation publique	Groupe communal	délibération CM
Trégastel	validé	-	25/06/2014	15-10-2014	27-10-2014 au 3-01-2015	28-03-2015	28-03-2015
Trébeurden	en cours	-	16/01/2014	09-10-2014	27-10-2014 au 3-01-2014	26-05-2015	22-04-2016
Ploubezre	validé	-	05/06/2014	09-04-2015	26-05-2015 au 26-07-2015	25-09-2015	25-09-2015
Tonquédec	validé	-	09/03/2015	21-07-2014	03-08-2015 au 03-10-2015	21-07-2015	26-10-2015
Plouaret	en cours	07-04-2015	24/04/2015				
Ploumilliau	en cours	18-12-2014	03/03/2015				
Trégrom	en cours	-	30/06/2015				
Louargat	en cours	-	09/07/2015				
Le Vieux-Marché	en cours	25-11-2015	12/2015				
Pont-Melvez	en cours	20-11-2015	21/12/2015				
Bulat-Pestivien							
Maël-Pestivien							
Plounévez-Moëdec							
Guronhuel							

**Tableau : Récapitulatif de l'état d'avancement des inventaires – démarche d'inventaire SAGE baie de Lannion validée en décembre 2012**

### **3. Etude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin**

Le bureau d'étude Geohyd a été retenu en janvier 2014 pour la réalisation d'une étude portant sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin.

Cette étude fait suite au constat du non-respect, à certaines périodes, des normes de qualité fixées par la Directive Cadre sur l'Eau des eaux du Guic en aval du plan d'eau de Guerlesquin et des difficultés à maintenir les débits réservés lors des épisodes exceptionnels de sécheresse comme en 2011.

Par ailleurs, cette étude s'inscrit également dans le projet de la commune de Guerlesquin de répondre à la demande formulée à la collectivité par le Préfet du Finistère dans son arrêté du 15 mai 2012, à savoir, définir des règles appropriées de gestion de l'étang en situation hydrologique exceptionnelle en tenant compte des impacts sur le milieu aquatique. Le débit réservé à respecter en aval de l'étang est imposé à la commune depuis l'arrêté de 1982. Ce débit minimal est fixé à 85 L/s lorsque l'abattoir est en activité et 60 L/s lorsque l'abattoir n'est pas en activité. Ce débit, supérieur au débit naturel du cours d'eau en amont de l'étang en période d'étiage, a été fixé pour garantir la dilution des rejets de la station d'épuration de l'abattoir. L'objectif de cette étude était de construire un logiciel de simulation permettant de lier la qualité des eaux du Guic avec les débits rejetés au niveau du plan d'eau.

Ce logiciel a été construit et présenté en comité technique. Ce comité comprend les élus et un technicien de la commune de Guerlesquin, les représentants des services de l'Etat du Finistère et des Côtes d'Armor et la cellule technique du SAGE baie de Lannion.

L'étude a permis de mettre en évidence que les débits réservés tels que définis actuellement (85 l/s en période d'activité de l'abattoir, 60 l/s hors période d'activité) permettait d'atteindre le bon état physico-chimique des eaux du Guic au niveau du point de référence de l'Agence de l'eau situé à Belle-Isle-en-Terre. La CLE du SAGE a fixé comme objectif de fixer un autre point où le bon état devra être atteint. Le comité de pilotage devra fixer les moyens d'atteindre cet objectif. Un compromis est à trouver entre la qualité des eaux du Guic, les activités économiques (rejets abattoir, production d'eau potable) et les ambitions d'atteinte du bon état des eaux du Guic affichées dans le SAGE Baie de Lannion et dans le Projet de Territoire d'Eau du bassin versant du Léguer.

#### 4. Etude sur les modalités de gestion des zones humides

En 2014, a été lancée une étude sur les modalités de gestion des zones humides. Cette étude fait suite à la contestation des agriculteurs en 2012 sur le devenir des zones humides. Dix exploitants ont été rencontrés par la Chambre d'agriculture et le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) pour mener une enquête sur leurs gestions des zones humides.

- 8 exploitations exclusivement ou à dominante laitière dont une avec atelier porc et une avec un atelier volaille (en cours d'arrêt)
- 2 exploitations en bovin viande dont une avec production de légumes

L'analyse économique d'un changement de pratiques sur ces zones humides n'a pas pu être étudiée en raison d'un manque de données.

En parallèle, le SAGE et les comités de bassins versants ont réalisés un premier diagnostic des inventaires des zones humides déjà réalisés.

Cette étude montre que :

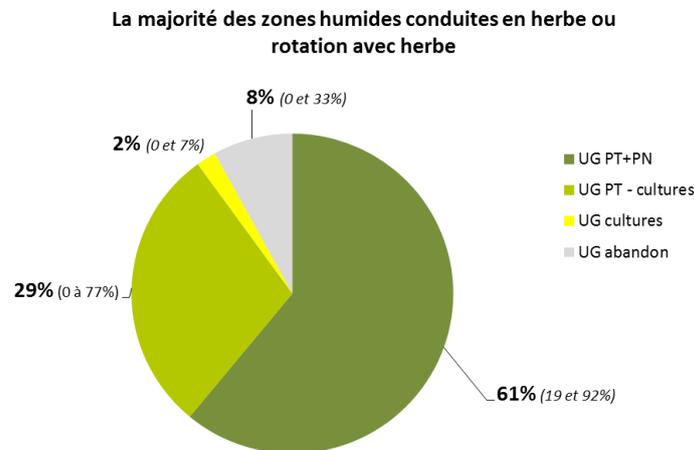
- sur une surface prospectée de 415 km<sup>2</sup>, une surface de 66 km<sup>2</sup> a été inventoriée en zones humides (16%) – *chiffre de janvier 2015*
- les zones humides inventoriées sont en grande majorité des bois humides (47%), des prairies humides (30%). Les zones cultivées représentent 5% des zones humides inventoriées – *chiffre de janvier 2015*
- sur les parcelles agricoles, 22% des zones humides inventoriées sont en déprise agricole, 56% sont des prairies humides, 12% des prairies temporaires et 10% des cultures. – *chiffre de janvier 2015*
- les zones humides représentent 5 à 15% du parcellaire en fonction des secteurs : les parcelles situées sur les bassins versants du Guic et du Min Ran sont les plus concernées par les zones humides. – *chiffre de janvier 2015*
- La grande majorité des exploitations agricoles présentent moins de 10% de zones humides sur leurs parcelles – *chiffre de janvier 2015*
- En janvier 2015, 22 exploitations sur 242 présentaient plus de 20% de zones humides sur leurs parcelles. Sur ces exploitations, les  $\frac{3}{4}$  des zones humides inventoriées sont en prairies permanentes. – *chiffre de janvier 2015*

Les exploitants volontaires qui ont participé à cette étude font pour la plupart parti de ces exploitations très concernées par les zones humides (entre 10% et 33% de zones humides sur leurs parcelles).

La seconde partie de l'étude met en avant :

- une perception erronée de ce qu'est une zone humide selon la réglementation
- une réglementation actuelle est peu connue
- sur les zones humides, le temps de travail est plus long, difficile techniquement, il y a moins de rendement,... mais les apports sont intéressants les années sèches
- la gestion des zones humides est constante dans le temps, toutefois il y a un risque d'abandon plus important
- une inquiétude par rapport à ces zones : réglementation future non adaptée, perte de valeur des terres, restriction des possibilités d'échanges de terres, interdiction de construire etc.

- les itinéraires techniques sur ces zones sont en grande majorité des «rotations prairies/prairies» (62% en moyenne), des «rotation prairies temporaires/cultures» (29% en moyenne). Les cultures annuelles représentent 2% en moyenne des itinéraires techniques sur les zones humides. L'abandon concerne en moyenne 8 % des zones humides.



*Graphique : Analyse des itinéraires techniques sur les zones humides recensées sur le parcellaire agricole des 10 exploitants volontaires*

Les résultats ont été présentés aux agriculteurs volontaires pour l'étude. Une partie des résultats a été présentée aux membres de la commission locale de l'eau au moment de l'élaboration de la stratégie (état des lieux actualisé 2015).

## 5. Réseau de suivi de la qualité « eau »

### a. Eléments radiologiques

Sollicité par le réseau « sortir du nucléaire » en juillet 2014 sur les risques potentiels pour la santé publique et avec l'appui financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la commission locale de l'eau du SAGE Baie de Lannion a souhaité réaliser des campagnes d'analyse d'eau brute au niveau de trois sites du territoire : Léguer au niveau de Buhulien (Traou ar Ru), exhaure de l'ancien site minier de Buhulien (Traou ar Ru) et Léguer au niveau de l'ancien site minier de Locmaria.

Plusieurs paramètres ont été analysés :

- activité alpha globale, activité beta globale, activité Tritium, potassium (Dose Totale Indicative)
- radionucléides naturels (pack2 234/238 U, 226/228 RA, 210 Po, 210 Pb) et radon 222

Les résultats montrent des doses totales indicatives inférieures aux normes fixées pour les eaux distribuées (seules normes existantes) sur les prélèvements d'eau réalisés au niveau de Buhulien et de Locmaria. Par contre,

- les résultats de la campagne réalisée le 26 novembre 2014 montrent une dose totale indicative de 0,19 mSv.an-1 au niveau des eaux sortant de l'exhaure de l'ancien site minier de Buhulien (Traou ar Ru), site accessible au public.

- les résultats de la campagne réalisée le 24 septembre 2015 montrent une dose totale indicative de 0,161 mSv.an-1 au niveau des eaux sortant de l'exhaure de l'ancien site minier de Buhulien (Traou ar Ru), site accessible au public.

Un courrier a été adressé à la DREAL Bretagne pour information et suites à donner.

### **b. Produits phytosanitaires**

Un bilan du réseau de suivi de la qualité de l'eau sur le périmètre du SAGE a été présenté en mars 2013. Ce bilan a permis de mettre en évidence l'absence d'analyse des produits phytosanitaires sur les ruisseaux côtiers entre Lannion et Perros-Guirec et sur les cours d'eau du Quinquis, Roscoat, Kerdu et Traou Bigot.

En 2013 et 2014, quatre campagnes de prélèvements ont été réalisés sur les ruisseaux côtiers de la partie nord entre Lannion et Perros-Guirec. Les analyses ont montré des concentrations supérieures aux normes pour les eaux brutes sur le ruisseau du Landrellec (glyphosate). Sur les ruisseaux du Kerhuel et des Traouieros, les concentrations ne dépassent pas les normes « eau brute », cependant elles sont supérieures aux normes « eau distribuée » (objectifs du contrat de BV Léguer 2008-2015).

Les résultats des 4 campagnes de prélèvements (2013-2014) ont été inscrits dans le bulletin d'information « lettre du SAGE » n°3.

En 2015, deux campagnes d'analyse ont été réalisées sur les cours d'eau du Quinquis, du Roscoat, du Kerdu et du Traou Bigot. Les résultats montrent la présence de molécules interdites telles que l'atrazine (molécule interdite depuis 2003) ou le dimethenamide (molécule interdite depuis 2008).

Les résultats seront présentés dans le prochain bulletin d'information « lettre du SAGE ».

## **6. Communication**

Une prochaine lettre d'information « lettre du SAGE n°4 » sera distribuée au grand public. Elle reprendra les résultats des campagnes d'analyses réalisées dans le cadre du SAGE et la stratégie qui devrait être validée en CLE le 18 janvier 2016.

## 7. BILAN 2015

	Date (2015)	Ordre du jour
<b>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</b>	25-03-2015	-Consultation du projet de Sdage 2016-2021 et de son programme de mesure, du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) et du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) -Avis sur le programme d'action sur le bassin versant du Léguer pour l'année 2015 -Plan de financement 2015 (modification) -Désignation du vice-président en charge de la thématique « gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau »
	08-04-2015	Consultation du projet de Sdage 2016-2021 et de son programme de mesure, du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) et du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) -Avis sur le programme d'action sur le bassin versant du Léguer pour l'année 2015 -Plan de financement 2015 (modification)
	15-06-2015	Présentation des scénarios exploratoires du SAGE baie de Lannion
	07-09-2015	Présentation des premières orientations stratégiques du SAGE baie de Lannion
	05-11-2015	Présentation des orientations stratégiques du SAGE baie de Lannion
	14-12-2015	-Orientations stratégiques du SAGE: retour sur les points abordés en Bureau le 27/11/2015 -Permis Exclusif de Recherche de Mines « Loc Envel »: proposition de courrier -Bilan 2015 -Budget et plan de financement prévisionnels pour l'année 2015 -Convention constitutive du CRESEB 2016-2021 -Plan opérationnel d'investissement 2015 - présentation du programme d'actions du comité de bassin versant du Léguer pour 2016 -Questions diverses
<b>BUREAU DE LA CLE</b>	27-02-2015	Réunion de travail : élaboration des scénarios exploratoires
	11-03-2015	Réunion de travail : élaboration des scénarios exploratoires
	03-04-2015	Réunion de travail : élaboration des scénarios exploratoires
	18-05-2015	Réunion de travail : élaboration des scénarios exploratoires
	18-05-2015	Réunion de travail : rédaction de la stratégie
	25-05-2015	-Echange sur la compétence GEMAPI
	09-06-2015	-Calendrier de travail « étude scénarios/stratégie » -Point sur les études complémentaires -Questions diverses
	08-07-2015	Réunion de travail : rédaction de la stratégie
	22-09-2015	Réunion de travail : rédaction de la stratégie
	14-10-2015	Réunion de travail : rédaction de la stratégie
	27-11-2015	-Précisions des orientations stratégiques du SAGE et discussions : protection des zones humides, imperméabilisation du lit majeur des cours d'eau,... -Bilan de l'année 2015 -Budget et plan de financement prévisionnels 2016 -Projet minier de Loc Envel : proposition de courrier